Cinquante troisième année. - N° 157 A Jeudi 15 et vendredi 16 août 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 727

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

Ventes et cessions

329 198 337 RCS Nancy.
COLAS NORD-EST.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 36562219 EUR.
Adresse : 44, boulevard de la Mothe, Immeuble Echangeur, 54000 Nancy.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Avis au Bodacc relatif au projet de fusion absorption de TRANSPORTS ET MATERIAUX ROUTIERS par COLAS NORD-EST Pour la société absorbante : COLAS NORD-EST, société par actions simplifiée au capital de 36 562 219 euros, dont le siège social est situé Immeuble Echangeur, 44 boulevard de la Mothe à Nancy (54000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro 329 198 337, Pour la société absorbée : TRANSPORTS ET MATERIAUX ROUTIERS (T. M. R.), société à responsabilité limitée au capital de 432 500 euros, dont le siège social est situé Rue Maurice THOREZ à Saint Sauveur (80470), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Amiens sous le numéro 351 489 299, Evaluation de l'actif et du passif de TRANSPORTS ET MATERIAUX ROUTIERS dont la transmission à COLAS NORD-EST est prévue : - actif : 435 235,58 euros - passif : 502 725,95 euros Augmentation de capital de COLAS NORD-EST, société absorbante : COLAS NORD-EST, société absorbante détenant la totalité des parts de TRANSPORTS ET MATERIAUX ROUTIERS, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : néant Date du projet de fusion : 1er août 2019 Date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : " COLAS NORD-EST : RCS de Nancy le 12 août 2019 " TRANSPORTS ET MATERIAUX ROUTIERS : RCS d'Amiens le 13 août 2019.